

PROCOLE EN CAS D'URGENCE VITALE

RESTER CALME

Si possible, **ISOLER L'ENFANT** et rester auprès de lui

OBSERVER L'ENFANT :

- L'enfant répond-il aux questions ?
- L'enfant respire-t-il sans difficulté ?
- L'enfant saigne-t-il ?
- De quoi se plaint-il ?



Si l'enfant est inconscient mais respire : le mettre en PLS
Si l'enfant ne respire pas, début la réanimation.

ALERTER

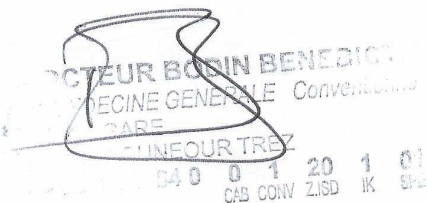
- Sans mise en jeu du pronostic vital : appeler le directeur et le médecin de la crèche
 - o Dr BODIN : 02.98.83.51.31 ou 06.19.55.03.43
- Si pronostic vital grave : **alerter le SAMU**
 - o Composer le 15
 - o Indiquer l'adresse : 5 rue Jeanne d'ARC LESNEVEN
 - o Préciser le type d'événement
 - o Décrire l'état observé : symptômes ; âges ; problèmes de santé connus
 - o Laisser la ligne téléphonique disponible

DONNER LES PREMIERS SOINS

- Rester auprès de l'enfant, le rassurer, le couvrir si pas de fièvre
- Ne pas donner à boire
- Rassembler les documents concernant l'enfant (autorisation d'hospitalisation, coordonnées des parents...)
- Rappeler le 15 si évolution de son état
- Appeler les parents et le directeur

Fait le, 06/06/2024

Médecin de la structure



Directeur
MAISON DE L'ENFANCE
Multi-accueil

5 rue Jeanne-d'Arc - 29260 LESNEVEN
multi.accueil.lesneven@gmail.com
Tél. 02 98 83 16 78